

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Revalorisation
du montant de
la participation
au
financement
de la
protection
sociale des
agents
fonctionnaires,
contractuels
relevant de
droit public et
privé pour le
risque
« prévoyance »**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Madame Ghali^a THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Par délibération en date du 07 novembre 2019, La Ville de Mende participe au financement de la protection sociale risque « prévoyance » des agents à hauteur de :

- 12 € pour les agents de catégorie C,
- 10 € pour les agents de catégorie B et
- 9 € pour les agents de catégorie A

(sans que celle-ci ne puisse excéder le montant de cotisation).

Les agents fonctionnaire, contractuel, relevant du droit public et privé, adhérents au contrat proposé par la collectivité bénéficient de cette participation.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 4
▪ absents : 1

Date de l'envoi et
de l'affichage de la
convocation :
3 décembre 2020

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

17 DEC. 2020

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

A compter du 1^{er} janvier 2021,

Il est proposé :

- d'**AUGMENTER** la participation mensuelle de la collectivité selon la répartition suivante :
 - 20 € pour les agents de catégorie C,
 - 15 € pour les agents de catégorie B,
 - 12 € pour les agents de catégorie A.

Les modalités d'attribution restent inchangées.

Le Comité Technique a rendu un avis favorable le 10/12/2020.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le 21 DEC. 2020
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Mende, le 11 décembre 2020
Le Maire,
Laurent SUAU

